



**Compte rendu de la réunion
de La CNCR du samedi 14 février 2026
Siège du comité régional
(Route et Piste)**

Sous la présidence de Marc ANSERMIN

Membres présents pour les départements :

77 : Marc ANSERMIN

95 : Jean Paul TRANCHANT

Membres excusés : Jean Claude DAVIGNON (78)

Arbitres présents : Estelle VEILLE, Christophe DAVENEAU, Sébastien RUGET, Philippe DELACOUR, Jacky GRUBERT, Thierry ELIAZORD.

Arbitres excusés : Mario BIELLO, Jean-Pierre CADEI, Evelyne VARENGUIN, Denis DESPLANQUES, Carole GAUNON, Céline HUTSEBAUT, Alain DERLY, Vivien GILLET, Gilles ARDIN.

Un tour de table est effectué concernant les éventuels problèmes rencontrés lors de la saisons 2025 et des éventuelles améliorations à apporter pour 2026.

Voici les éléments qui en ont résulté :

Structures d'accueil

Sur certaines épreuves, manque de structures conformes à la réglementation (podium couvert, salles pour les arbitres, WC, électricité, tables, etc, ...

Un rappel sera fait par le CIF aux organisateurs.

Vacations

Un débat s'est installé autour des vacations concernant la piste et la route, il a été décidé de proposer au prochain Comité Directeur quelques modifications concernant les vacations route et piste.

Equipement

Le Président indique que les prés commande ont bien été envoyé à la CNCA et que celle-ci négocie de nouveaux tarifs avec la FFC et le fournisseur, il faut donc attendre un peu... !

Informatique

Le Comité met à disposition, pour les arbitres qui en ont besoin et qui sont régulièrement présents sur nos épreuves, quelques ordinateurs portables (sous Linux) ; utilisés uniquement pour gérer les épreuves.

Rappel

Il est rappelé aux arbitres de bien remplir les dossiers « courses » et surtout les engagés sur place. De bien notifier toutes les interventions impliquant leur fonction dans les épreuves sur le rapport ou en annexe de celui-ci.

Règlementation 2026

Il est visualisé quelques dispositives sur les nouvelles règles concernant le matériel, le Président indique qu'il est conseillé de se connecter à la visioconférence du 17 février 2026 organisée par la CNCA concernant les « nouveautés 2026 », tous les arbitres ayant été conviés à celle-ci.

Nouveautés 2026

Concernant les classements des épreuves, cela devrait incomber à l'arbitre chargé du dossier. Il devra rentrer les classements sur son « espace arbitre » ainsi que les pièces annexes (liste, rapport, etc...) de même que les rectifications. Le comité, homologuant les courses par la suite, il faudra surement continuer à envoyer les résultats par mail à l'adresse « résultats » du comité.

A la suite de la réunion de la CNCA qui devrait aussi aborder ce sujet, une note d'information sera établie et envoyée aux arbitres.

Divers

Désignations : il est rappelé que les départements doivent normalement donner les désignations de leurs épreuves. Ensuite, la CRCA complète en fonction des disponibilités des arbitres.

Le fichier classement des écoles de vélo ne fonctionne pas bien ; celui-ci sera vérifié par notre informaticien.

Un représentant des arbitres du CDC 94 devrait être nommé prochainement au vu du nouveau bureau du Comité Départemental.

La séance est levée à 11h45.

Marc ANSERMIN
Président de la Commission Régional du Corps Arbitral